

Les 20 et 27 juin, vous allez voter pour élire les conseillers départementaux.

Vous allez voter pour un binôme paritaire: une femme et un homme titulaires, qui siégeront ensemble. La parité est ainsi respectée et le sera pendant tout le mandat.

Les départements ont des compétences qui touchent le quotidien des citoyens:

- · L'action sociale, l'enfance, les personnes handicapées, les personnes âgées, l'insertion des bénéficiaires du RSA.
- · La construction, l'entretien et l'équipement des collèges.
- \cdot La gestion des agents.
- · La gestion de la voirie départementale.
- · Le service départemental d'incendie et de secours.

Alors que 16% des habitants ont un revenu inférieur au seuil de pauvreté (moins de 1000 euros par mois) et que 65% de la population aurait droit à un logement social, le département des Alpes-Maritimes est classé 77^{ème} pour l'aide sociale.

Le diagnostic de la situation sociale du département permet de voir que les réponses apportées par l'actuel exécutif départemental ne répondent pas au besoin de justice sociale et d'égalité.

Ce département a besoin d'un souffle démocratique. Les actuels conseillers départementaux sont, très majoritairement, des conseillers de droite. Il est nécessaire de casser cette hégémonie. Il faut réorienter les priorités de ce conseil départemental pour qu'il soit au service de l'ensemble des habitants du département et particulièrement des plus précaires.

Une autre politique, sociale, écologique, culturelle, répondant aussi aux aspirations de la jeunesse, doit être développée.

C'est pour cela que nous présentons dans tous les cantons, des candidates et candidats de la gauche, des écologistes et des citoyens engagés.

Seuls les candidats obtenant un résultat de plus de 12.5 % des inscrits seront présents au second tour. Votre vote peut faire la différence.

RASSEMBLEMENT DE LA GAUCHE, DES ÉCOLOGISTES ET DES CITOYENS















MICHÈLE MURATORE

Conseillère municipale d'Antibes Conseillère communautaire de la CASA

Mon mandat d'administratrice du Centre Communal d'Action Sociale d'Antibes me permet d'affirmer que le conseil départemental des Alpes Maritimes ne répond pas aux besoins des habitants

Convaincue que le social et l'écologie ne peuvent être dissociés, je me présente à votre suffrage afin d'œuvrer pour un département plus solidaire, plus écologique et plus démocratique.

Réorienter les politiques de ce département, tel est le but de mon engagement dans ces élections.



PATRICK SINGERY

Enseignant à la retraite, musicien toujours en activité, pendant dix ans directeur

d'école à Biot et président de l'A.S.S. Biot.

Mon parcours professionnel et mon engagement militant ont toujours eu comme motivation la volonté de combattre les injustices sociales et de contribuer à l'égalité d'accès à une éducation et une culture de haut niveau, conditions essentielles pour une réelle émancipation sociale et individuelle.

Je m'engage sur une liste de rassemblement de la gauche, des écologistes et de citoyens, pour construire une alternative à la politique néolibérale et autoritaire en cours. Une alternative sociale et écologique.



CLÉMENTINE COUJARD

Salariée-associée dans une société coopérative de conseil, je travaille à de nombreux projets

d'innovation pour la transition écologique. Je suis donc très attachée aux questions de mobilités douces et durables, de rénovation thermique des bâtiments, de filières courtes pour une alimentation bio et locale. J'ai choisi de m'engager dans cette élection pour plus de justice sociale dans notre département et une meilleure qualité de vie, via notamment un meilleur accès au logement pour tous, des conditions d'éducation qui réduisent les inégalités au lieu de les creuser, et un soutien renforcé aux initiatives culturelles sur tout notre territoire.



JOFFREY PELTIER

Chef d'entreprise dans le commerce de CBD. Co-fondateur d'une association

de préservation des fonds marins.

J'ai décidé de m'engager avec cette liste d'union pour: la protection de l'environnement marin et terrestre, le traitement des déchets ainsi que leur revalorisation, la qualité de l'air et de l'eau, la précarisation sociale et économique des habitants après cette période de pandémie.

Cohérence, respect de la nature, santé, économie circulaire seront nos piliers pour le futur.

Nous nous engageons à créer les conditions de l'expression des citoyens pour les inclure dans la définition, la mise en œuvre et le suivi des mesures: mise en place de dispositifs de consultation, de concertation, de co-construction, de co-décision.

SOCIAL

16% des habitants ont un revenu en dessous du seuil de pauvreté. Situation encore aggravée par la crise sanitaire

Nous proposons de simplifier les démarches pour l'accès au RSA et autres droits. Le département expérimentera le RSA jeunes et s'inscrira dans le dispositif «zéro chômeurs longue durée».

Compte tenu de leur revenu, 65% des ménages des Alpes-Maritimes aurait droit à un logement social

Il est nécessaire d'augmenter les subventions aux bailleurs sociaux pour la construction mais aussi pour la rénovation thermique des logements.

64147 logements vacants dans le département: ces logements doivent être remis à la location. Des aides doivent être accordées aux propriétaires.

Le prix payé par les résidents en maisons de retraite est un des plus élevé de France. 65 % des maisons retraites sont privées

Développer des places en EPADH plus accessible financièrement.

Développer d'autres modes de logement, notamment intergénérationnels, pour le maintien à domicile des personnes âgées et un meilleur accès au logement, étudiants, saisonniers, etc.

Le taux de pauvreté pour les enfants de moins de 18 ans est de 22%

Il faut augmenter les moyens de l'aide sociale à l'enfance et protéger les mineurs isolés qui arrivent sur le département. Le droit à la scolarité pour tous les mineurs

doit être respecté.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La politique du département doit tendre vers l'atteinte des Objectifs de Développement Durable, agenda 2030.

Les inondations ont un coût économique, social et environnemental

Les études faites doivent être complétées et le Plan de Protection des Risques Inondations revu.

Le Syndicat Mixte pour les Inondations, l'Aménagement et la Gestion de l'Eau Maralpin doit être plus à disposition de notre territoire.

La rénovation thermique des bâtiments sortira des personnes de la précarité

Elaborer avec les bailleurs sociaux un plan pluriannuel de rénovation thermique des logements.

Les mobilités, 3^{ème} poste de dépenses des familles

Élaborer un plan de développement et coordonner les différents modes de mobilité du quotidien en privilégiant les transports en commun.

Les pistes cyclables sécurisées doivent permettre de relier les communes entre elles.

Mettre en œuvre le Projet Alimentaire Territorial.

Protéger les espaces agricoles et aider à l'installation des porteurs de projets.

La commande publique peut être un fort levier pour la transition écologique

Prioriser des achats socialement et écologiquement responsables.

Prioriser les clauses environnementales dans le choix des prestataires des marchés.

Soutenir un tourisme écologiquement responsable qui préserve l'environnement

Un tourisme durable qui s'appuie sur la qualité des lieux naturels, du patrimoine et des artistes. Le département doit accorder des aides à cette mutation nécessaire.

ÉDUCATION ET CULTURE

Un plan d'urgence pour l'éducation

La gestion gouvernementale de la crise sanitaire aggrave les inégalités scolaires. Le Conseil départemental doit contribuer à une éducation de haut niveau pour tous.

Nous mettrons en place, en collaboration avec les personnels concernés, un plan d'équipement et de rénovation des collèges permettant d'assurer deux priorités: la sécurité sanitaire des enseignants, des élèves, de leurs familles et l'égal accès de tous à des savoirs et une culture de haute qualité.

Nous soutiendrons les personnels de l'Education Nationale et les parents d'élèves qui exigent de l'État la création des postes nécessaires: enseignants, personnels, médecine scolaire...

Un plan d'urgence pour la culture

La culture est essentielle parce qu'elle est constitutive de toute émancipation sociale et individuelle. Le Conseil départemental a un rôle important à jouer pour permettre à tous d'y avoir accès. Nous créerons:

- Úne Maison Départementale de la Jeunesse et de la Culture du XXI^e Siècle avec des antennes déconcentrées.
- · Une «carte jeunes» permettant réellement l'accès de tous à la culture et aux sports.
- Nous offrirons un soutien renforcé à la culture et à la création vivantes, pour donner toute leur place aux acteurs culturels locaux.

Suivez-nous sur internet:

https://antibesbiot.gaucheecologie.fr

Dès le dimanche 20 juin,